



le 22 octobre 1953.

XXXXXX

20.10.  
 26. OKT. 1953  
 S. C. M. B. U. 1110.

Monsieur le Ministre,

Dans ma lettre du 19 de ce mois j'ai eu l'honneur de vous relater la présence à Sofia de M. Popoff, conseiller commercial de la Légation de Bulgarie à Berne. J'ai naturellement d'emblée eu l'idée qu'il avait été appelé ici afin de participer aux discussions qui ont sans doute lieu en ce moment au Ministère du commerce extérieur au sujet de la réponse qu'il convient de donner aux questions posées dans notre aide-mémoire du 11 juin 1952.

Je pense que cette discussion est maintenant terminée et que la décision est sur le point d'intervenir. En effet, M. Popoff a eu la grande amabilité de m'inviter hier soir à dîner avec son collègue M. Bochkov qui est en quelque sorte à Sofia le pendant de notre M. Bauer, tandis que M. Daskaloff y occuperait une position comparable à celle de M. le Ministre Troendle.

Ces deux messieurs m'ont donné l'impression que leur invitation n'était pas seulement un geste de courtoisie mais qu'au point où eux et leurs chefs en sont, elle devait aussi leur servir à tirer de moi tout ce qu'ils pouvaient au sujet des intentions dans lesquelles nous nous apprêtons à négocier. Sentant cela, je n'ai pas cru devoir me raidir et abrégé la conversation, mais au contraire laisser aller celle-ci et en tirer tout ce que je pourrais pour vous.

M. Popoff s'est montré curieux avant tout au sujet de trois questions. D'abord, la Suisse serait-elle susceptible d'accorder un crédit à la Bulgarie, ensuite, ne pourrait-elle se montrer plus large dans l'octroi des permis de contingentement et enfin, jusqu'à quel degré veut-elle entrer en matière sur les indemnités de nationalisation.

Je ne me suis pas prêté à la moindre discussion sur cette dernière question et j'ai déclaré que certainement il n'y aurait pas de négociations si les points inscrits dans notre aide-mémoire ne figuraient pas à l'ordre du jour. M. Popoff a bien feint de s'étonner d'une pareille rigueur, il ne s'est pas obstiné à en contester la justification. Il a préféré appuyer sur l'étendue des conséquences que pareille concession entraînerait pour son pays lequel serait alors exposé

./.

A la Division du Commerce du Département fédéral de l'Economie publique,

B e r n e .

27. Okt. 53

Dodis



à des revendications identiques de la part de plusieurs autres états.

En ce qui concerne le crédit, j'ai compris qu'il s'agirait d'une avance de la caisse fédérale. M. Popoff n'a pas avancé de chiffre, c'est au principe seul qu'il s'intéressait. Je me suis borné à lui rappeler les nombreux articles qui dans notre presse économique font état du problème que pose à l'administration de notre pays la position créancière accentuée de la Suisse au sein de l'U.E.P. La charge des crédits que cette situation impose à la caisse fédérale devient de moins en moins supportable à celle-ci. Elle cherche le moyen de faire passer ce fardeau sur les épaules des personnes privées qui bénéficient du fonctionnement de l'U.E.P. Cela montre que les accords financiers avec "working balance" du type appliqué au lendemain de la guerre ne paraissent plus être très en faveur chez nous. M. Popoff n'a pas insisté. Quand je lui ai parlé des banques, il m'a donné à entendre que son pays ne se fait aucune illusion à ce sujet. Au contraire, M. Popoff éprouve un fort ressentiment contre nos banques. Il paraît que celles-ci refusent les accreditifs du Gouvernement bulgare et cela à propos d'affaires tout à fait régulières.

L'endroit de la discussion sur lequel M. Popoff s'est le plus étendu est celui qui avait rapport à notre attitude dans le trafic ouest-est. Cette question et notre neutralité m'ont obligé à l'arrêter bien des fois pour remettre les choses au point. Tout cela s'est d'ailleurs passé sur un ton moitié sérieux, moitié plaisanterie permettant de parler de tout sans jamais toucher l'endroit par trop sensible. Mon interlocuteur cependant a été assez loin pour que je doive doucement lui faire observer que dans un pareil débat il avait tout l'avantage puisque en Suisse notre presse et nos statistiques mettent en pleine lumière les faits et les situations que nous devons affronter, tandis qu'on ne peut rien savoir des actions du Gouvernement bulgare ni des mobiles dont elles découlent. Nous en sommes réduits à des conjectures, il est vrai, mais cela n'empêche pas que l'immense majorité du peuple suisse nourrit la ferme conviction que les libertés bulgares sont incomparablement plus hypothéquées que les siennes. Il ne s'agit pas aujourd'hui de chercher de part et d'autre matière à se critiquer, il s'agit au contraire pour deux petits pays de rétablir leurs échanges traditionnels, bien et davantage en considération de leurs intérêts permanents que de circonstances momentanées et qui en fin de compte sont étrangères à ceux-ci.

J'ai été étonné du silence qui a suivi ces remarques. Mes hôtes n'en ont nullement paru étonnés et encore moins choqués. M. Popoff a fini par dire que la Bulgarie désirait certainement réactiver ses échanges avec notre pays et qu'il approuvait ma façon de considérer nos intérêts durables mais que cependant il fallait tout de même aussi tenir compte dans une certaine mesure des circonstances du moment et qu'à cet égard il n'avait pas trouvé toute la compréhension qu'il espérait auprès des autorités suisses. "En deux ans, je n'ai

./.

trouvé qu'un seul industriel pour refuser de livrer quelque chose à mon pays, de ce côté je ne puis me plaindre de rien. Il en va autrement des banquiers. En ce qui concerne l'administration, elle ne nous témoigne assurément aucune hostilité, mais elle est vraiment trop réservée dans l'octroi des permis de contingentement pour certaines marchandises. On prononce trop le mot stratégique quand il s'agit de choses dont la Bulgarie a en réalité besoin pour son industrie."

En résumé, je ne crois pas qu'il faille opérer de rapprochement entre le désir bulgare d'obtenir un crédit et celui de bénéficier d'un traitement plus libéral dans l'octroi des permis de contingentement. Ces gens ne nous croient pas assez naïfs pour prêter la main à un accord qui reviendrait à financer l'exportation de marchandises stratégiques derrière le rideau de fer.

Mon impression est plutôt qu'ils ont un besoin accru de produits suisses et que, puisque nous voulons en profiter pour leur arracher des concessions au sujet des biens suisses nationalisés, ils veulent de leur côté essayer de nous extorquer quelques concessions concernant des produits dont ils nous trouvent trop avares.

M. Popoff m'en a cité un exemple concret, celui des câbles. Il paraît que nous avons exigé finalement que ces câbles soient payés en devises libres. Entre nous, cela m'a étonné, car M. Roches m'avait chargé d'expliquer à Sofia que la somme entrant en jeu était trop grande par rapport aux avoirs disponibles des Bulgares. Il s'agissait à l'entendre d'un problème touchant la structure de nos exportations, donc d'une marchandise suisse n'ayant pas de caractère "stratégique".

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Chargé d'Affaires de Suisse: